MASTER MENTION DROIT DES AFFAIRES
Parcours type
JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES

FORMATION CONTINUE
VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE

PARCOURS ALTERNANCE EN 2 ANS
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 38159

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Quentin GUIGUET-SCHIELE, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités :
Didier KRAJESKI
Nadège JULLIAN
Christophe PAULIN

Maîtres de conférences/ Enseignants- Chercheurs :
Quentin GUIGUET-SCHIELE,
Sandrine FERNEZ-WALCH,
Laurent POSOCCO,
Solène HORTALA,
Madhura JOSHI,
Amina ASKAR,
Anne Laure THOMAT-RAYNAUD,
Julien DOUILLARD,
Sébastien RANC,
Anne-Catherine RICHTER.

Intervenants professionnels :
Geoffrey PRUNIER,
Frédéric VAUTHIER,
Françoise HOUSTY,
Patrick POSOCCO,
Patricia ASPART,
Geoffrey WION,
Guillaume RAYNAUD.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

OBJECTIFS

Le Master Juriste d'Entreprise d'Assurances en alternance est une formation universitaire ayant pour objectif de former des juristes dotés des compétences juridiques pratiques et théoriques, indispensables à un accompagnement pertinent et efficace des entreprises d'assurances et de leurs dirigeants, leur permettant d'embrasser tous les champs couverts par les assurances.

PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité : 30 apprenants en M1 et 30 apprenants en M2

Conditions préalables à la candidature

Les apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Organisation

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique.

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 892 heures (examens et accompagnement inclus).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : https://www.ut-capitole.fr/handicap

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

MASTER JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES
ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PROGRAMME

Semestre 1 - 213 heures	Semestre 2 – 209 heures
• **UE1 : 60h** Méthodologie de la gestion de projet - 33h Bureautique - 27h • **UE 2 : 42h** Procédure civile appliquée – 15h Modes alternatifs de règlement des différends – 21h Environnement de l'assurance et spécificités de l'assurance protection juridique - 6h • **UE 3 : 78h** Droit commun de l'assurance – 18h Régime général de l'obligation – 18h Responsabilité délictuelle – 21h Droit des sûretés – 21h • **UE 4 : 33h** Gestion des émotions pour une meilleure communication - 12h Anglais - 21h	• **UE 5 : 42h** Droit de la construction – 21h Droit des baux d'habitation – 21h • **UE 6 : 27h** Droit de la consommation • **UE 7 : 21h** Droit du travail • **UE 8 : 27h** Droit de la copropriété • **UE 9 : 27h** Voies et techniques de recouvrement amiable • **UE 10 : 24h** Droit patrimonial de l'entrepreneur • **UE 11 : 41h** Anglais - 21h Communication en milieu professionnel - 6h PPA / Stage – 14h
Semestres 3 et 4 - 406 heures	
• **UE 1 : 27h** RGPD - 15h Bureautique - 12h • **UE 2 : 21h** Procédure civile d'exécution • **UE 3 : 49h** Entreprise en difficultés et procédures collectives - 21h Droit des successions et de l'assurance vie- 28h • **UE 4 : 33h** Responsabilité civile médicale • **UE 5 : 21h** Droit des assurances lié à la construction	• **UE 6 : 33h** Vente immobilière • **UE 7 : 27h** Communication en milieu professionnel - 6h Langues – 21h • **UE 8 : 48h** Accidents de la circulation - 33h Vices cachés automobile - 15h • **UE 9 : 60h** Voisinage et servitudes ; empiètement et bornage - 27h Urbanisme - 33h • **UE 10 : 24h** Veille juridique • **UE 11 : 63h** Communication en milieu professionnel – 7h Projet Professionnel Appliqué (PPA) – 56h

Volume horaire global de 892 heures de formation, dont 828h d'enseignement, 40h d'examens, 24h d'accompagnement

Contrôle des connaissances : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires-Parcours Juriste d'entreprise d'assurances. Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux.

COMPETENCES VISEES

- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance ;

- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse) ;

- Apporter son expertise juridique sur des études ponctuelles (évolution du contenu des contrats, création de documents d'information sur les produits…) ;

- Évaluer un préjudice, rechercher un accord à l'amiable et rassembler le cas échéant les éléments nécessaires à la constitution du dossier relatif à une procédure judiciaire ;

- Assurer la veille juridique (évolution de la réglementation et de la jurisprudence)

MASTER JURISTE D'ENTREPRISE D'ASSURANCES
ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation a pour objectif de former :
- Agent d'assurance
- Avocat
- Courtier en assurance
- Expert d'assurance
- Gestionnaire de patrimoine
- Juriste d'assurance
- Magistrat

CONTACTS

Suivi de l'alternance, formation continue et scolarité :
Service de Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A UT CAPITOLE) - Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1er étage - 21, allée de Brienne – Toulouse
Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - bureau MQ 114 – alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

€ TARIFS 2023/2025

Le Master Juriste d'entreprise d'assurances en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :
Contrat d'apprentissage : 17 000€ pour les deux années - secteur privé / secteur public
Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi…) :
Master 1 : 8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur
Master 2 : nous contacter
Possibilité de financement de la 1ère année de master sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2023/2024).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

JurisCampus Institut de formation professionnelle